

Département du Val-de-Marne

Communes de Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Vitry-sur-Seine

ENQUETE PARCELLAIRE PARTICULIERE (Simplifiée)

En vue de l'acquisition d'emprises de surfaces complémentaire, d'ouvrages annexes et de tréfonds dans le cadre du projet de réalisation de la ligne 15 sud du réseau de transport public du Grand Paris

PROCES-VERBAL de l'OPERATION

du Commissaire Enquêteur

Enquête du lundi 2 décembre au lundi 16 décembre 2019 inclus



Commissaire Enquêteur : Bernard Panet

SOMMAIRE

1.	ORGANISATION DE L'ENQUETE	3
1.1.	OBJET DE L'ENQUETE	3
1.2.	PARTICULARITES D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE	3
1.3.	CADRE JURIDIQUE DE L'ENQUETE	3
1.4.	DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	4
1.5.	MODALITES DE L'ENQUETE	4
2.	EXAMEN DU DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE SIMPLIFIEE	5
2.1.	COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE	5
2.2.	PARCELLES INCLUSES DANS L'ENQUETE	5
3.	DEROULEMENT DE L'ENQUETE	5
3.1.	NOTIFICATIONS INDIVIDUELLES	6
4.	PERMANENCES	12
5.	EXAMEN DE LA PROCEDURE	12
6.	CONCLUSION GENERALE	12

1. ORGANISATION DE L'ENQUETE

1.1. Objet de l'enquête

La présente enquête parcellaire particulière, dite simplifiée, se situe dans le cadre de la mise en place du réseau de transport public du Grand Paris (loi du 3 juin 2010), et concerne des parcelles du tronçon de la ligne 15 Sud (métro souterrain) du Grand Paris Express, située sur trois communes du Val-de-Marne. L'ensemble du projet a fait l'objet d'une enquête publique pour la déclaration d'utilité publique et également de plusieurs enquêtes parcellaires partielles.

Cette enquête parcellaire particulière (dite simplifiée) est faite « *en vue de l'acquisition d'emprises de surfaces complémentaire, d'ouvrages annexes et de tréfonds dans le cadre du projet de réalisation de la ligne 15 sud du réseau de transport public du Grand Paris* ».

Sa procédure est simplifiée, c'est-à-dire que la Société du Grand Paris (SGP) est dispensée du dépôt du dossier en mairies des communes intéressées et de la publicité collective prévue à l'article R.131-5 du code de l'Expropriation.

Par décret en Conseil d'État du 24 décembre 2014, ont été déclarés d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du tronçon du métro automatique reliant les gares de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs du réseau de transport public du Grand Paris (dite ligne rouge 15 Sud) notamment dans le département du Val-de-Marne.

Le pétitionnaire du projet est la Société du Grand Paris (93200 Saint-Denis).

1.2. Particularités d'une enquête parcellaire

L'enquête parcellaire, contrairement à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (D.U.P), n'a pas pour objectif la justification publique du projet. Elle doit donner son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, c'est-à-dire permettre :

- de déterminer la cohérence de l'emprise foncière avec le projet
- de rechercher les propriétaires et titulaires de droits réels et autres ayants-droit

afin de détenir les éléments de droit foncier concrets qui permettront de passer les actes d'acquisition (amiables ou par expropriation) ou de servitude.

1.3. Cadre juridique de l'enquête

Outre les textes généraux intéressant les enquêtes publiques, cette enquête parcellaire se situe plus particulièrement dans le cadre du code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique (en particulier articles L.110-1, L.121-1 et suivants, L.131-1 , L. L.132-1 à L.132-4, R.112-1 et suivants ,R.131-1 et suivants ,et R.132-12).

1.4. Désignation du commissaire enquêteur

Pour conduire cette enquête simplifiée, M. le Préfet du Val-de-Marne a désigné M. Bernard Panet dans son arrêté d'ouverture d'enquête n°2019/3627 en date du 7 novembre 2019.

Il est membre de la commission d'enquête parcellaire désignée par arrêté préfectoral pour conduire les enquêtes parcellaires dans la Val-de-Marne pour la ligne 15 Sud du métro du Grand Paris (AP 2014/5898).

Il figure sur la liste d'aptitude à l'exercice des fonctions de commissaire enquêteur dans le département du Val-de-Marne.

1.5. Modalités de l'enquête

Après concertation avec le commissaire enquêteur et la SGP, M. le Préfet du Val-de-Marne a fixé les modalités de cette enquête parcellaire simplifiée par arrêté n°2019/3627 en date du 7 novembre 2019 :

- dates et durée :
 - du lundi 2 décembre 2019 au lundi 16 décembre 2019 inclus (15 jours consécutifs)
- siège : préfecture du Val-de-Marne, où le dossier d'enquête était consultable par le public (bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique ,3^{ème} étage, porte 337) aux jours et heures habituels d'ouverture ; il était également consultable sur le portail internet des services de l'état dans le Val-de-Marne ;
- conformément aux dispositions de l'article R131-12 du code de l'Expropriation, La Société du Grand Paris (SGP) a été dispensée du dépôt du dossier en mairie des communes concernées et de la publicité collective prévue à l'article R.131-5 (article 3) ;
- de la même manière, aucune permanence n'a été fixée par l'arrêté préfectoral ;
- modalités spécifiques à cette enquête parcellaire :
 - un extrait du plan parcellaire a été joint à la notification individuelle faite aux intéressés ;
 - les notifications individuelles ont été effectuées sous forme de lettre recommandée avec demande d'avis de réception ;
 - obligation des propriétaires de répondre à la notification ;
- modalités de consultation et de participation du public :
 - les observations des intéressés devaient être adressées au commissaire enquêteur par courrier postal au siège de l'enquête (Préfecture du Val-de-Marne - DCPAT) ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr ;

- formalités de fin d'enquête.

2. EXAMEN DU DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE SIMPLIFIEE

Pendant toute la durée de l'enquête, a été mis à la disposition du public au siège de l'enquête à la préfecture (DCPPAT) :

- l'arrêté de M. le Préfet du Val-de-Marne ;
- le dossier d'enquête proprement dit dont la composition figure au § 2.1 suivant.

2.1. Composition du dossier d'enquête

Le dossier d'enquête élaboré par l'opérateur foncier de la SGP pour être mis à la disposition du public comportait pour chaque commune :

- une notice explicative ;
- un état parcellaire ;
- 1 ou plusieurs plans parcellaires.

2.2. Parcelles incluses dans l'enquête :

- Commune de Champigny-sur-Marne : référence SGP G19, OA 1002P, H74 intergare Bry/Villiers/Champigny gare Champigny Centre ,
- Villiers-sur-Marne : référence SGP H 52 intergare Bry-Villiers-Champigny-gare Noisy-Champs
- Vitry-sur-Seine : référence SGP G 22, ouvrage annexe 1404P, G48OA raccordement SMI,

3. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Cette enquête se situant dans le cadre dit « simplifié », n'a pas donné lieu à une réunion préparatoire avec la SGP ni à la remise d'un procès-verbal de synthèse.

Le commissaire enquêteur n'a eu aucun contact avec les propriétaires intéressés, n'a reçu aucun courrier en préfecture, et aucune observation n'a été formulée par internet.

3.1. *Notifications individuelles*

La SGP a fait procéder - conformément à cette particularité des enquêtes parcellaires - à l'envoi de notifications par pli recommandé avec avis de réception.

A la fin de l'enquête, l'état des notifications fourni par l'opérateur foncier de la SGP est celui qui se trouve sur les pages suivantes :

Ouvrage	Références propriétaires	Propriétaire ou ayant droit	Référence RAR	Date envoi AR	Date reçu AR	Défaut accès ou adressage	Pli avisé non réclamé	Destinataire inconnu à l'adresse	Pli refusé	Signification par huissier Date	Retour Questionnaire OUI/NON
1	Ref : G19-011-0002	DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE	2C 128 618 2754 2	22/11/2019	28/11/2019		Distribué à l'expéditeur			29/11/2019	NON
2	Ref : G19-011-0001	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 19 BIS RUE CHARLES FLOQUET A CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2752 8	22/11/2019	07/01/2020		Pli présenté				NON
3	Ref : G19-012-0002	DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE Représentant le Syndicat des Copropriétaires	2C 128 618 2748 1	22/11/2019	28/11/2019		Distribué à l'expéditeur			29/11/2019	NON
4	Ref : G19-011-0003	Monsieur VICENTE Frédéric Représentant le Syndicat des Copropriétaires 19 BIS Rue Charles Floquet 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2746 7	22/11/2019	07/01/2020		Pli présenté				NON
5	Ref : G19 013 0003	Monsieur VICENTE Frédéric Représentant le Syndicat des Copropriétaires 19 BIS Rue Charles NON Floquet 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2788 7	22/11/2019	07/01/2020		Pli présenté				NON
6	Ref : G22-101-0001	COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE Représentée par son Maire hotel de ville, 2 Avenue Youri Gagarine 94400 VITRY-SUR-SEINE	2C 128 618 2844 0	22/11/2019	25/11/2019		Distribué				NON
7	Ref : G22-112-0003	Madame EMIN Gyulnar Bayryam, née RAMADAN 27 rue Gabriel Péri 94400 VITRY-SUR-SEINE	2C 128 618 2842 6	22/11/2019	23/11/2019		Distribué				NON
8	Ref : G22-112-0002	Monsieur EMIN Fevzi Yashar 27 rue Gabriel Péri 94400 VITRY-SUR-SEINE	2C 128 618 2841 9	22/11/2019	23/11/2019		Distribué				NON
9	Ref : G22-322-0005	Madame MACE Sylvie Jacqueline Monique, née MONTLAHUC	2C 128 618 2840 2	22/11/2019	23/11/2019		Distribué				NON

		29 rue Gabriel Peri 94400 VITRY-SUR-SEINE										
10	Ref : G22-322-0004	Monsieur MACE Alain Marc Fernand 29 Rue Gabriel Peri 94400 VITRY-SUR-SEINE	2C 128 618 2839 6	22/11/2019	23/11/2019		Distribué					NON
11	Ref : G48-015-0001	S.A. SANOFI CHIMIE Représentée par son Président 82 Avenue Raspail 94250 GENTILLY	2C 128 618 2838 9	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
12	Ref : H52-364-0003	SNCF IMMOBILIER Direction Immobilière IDF 10 rue Camille Moke CS 20012 93212 SAINT-DENIS CEDEX	2C 128 618 2837 2	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
13	Ref : H52-364-0001	SNCF MOBILITES Représentée par son président 15/17 Rue Jean-Philippe Rameau 93200 SAINT-DENIS	2C 128 618 2836 5	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
14	Ref : H52-364-0002	SNCF RESEAU Représentée par son président 15 / au 17 Rue jean philippe rameau 93418 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX	2C 128 618 2835 8	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
15	Ref : H74-186-0002	Monsieur GORCE Xavier, représentant le syndicat des copropriétaires 21-23 rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2817 4	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
16	Ref : H74-186-0003	Madame JAILLARD Marie, 21 rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2814 3	22/11/2019	23/11/2019		Distribué					OUI 16/12/2019
17	Ref : H74-186-0004	Monsieur MAZURIER Jean-Paul, représentant le syndicat des copropriétaires 21- 23 Rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2810 5	22/11/2019	23/11/2019		Distribué					OUI 12/12/2019
18	Ref : H74-186-0041	Madame MAZURIER Naima née AGHLAL, représentant le syndicat des copropriétaires 21-23 rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 129 157 8060 1	22/11/2019	28/11/2019		Distribué					NON
19	Ref : H74-186-0022	Monsieur GORCE Xavier, syndic bénévole		22/11/2019								NON
20	Ref : H74-186-0001	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 21 – 23 RUE GUY MOQUET A CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2819 8	22/11/2019	28/11/2019		Distribué à l'expéditeur					NON

21	Ref : H74-257-0051	SAS SPIRIT IMMOBILIER, gérant de la SCI CHAMPIGNY MOQUET 68 rue de Villiers 92300 LEVALLOIS- PERRET	2C 128 618 2776 4	22/11/2019	27/11/2019		Distribué					NON
22	Ref : H74-257-0005	SCI CHAMPIGNY MOQUET 68 rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET	2C 128 618 2775 7	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
23	Ref : H74-258-0006	Monsieur BALGONE Rachwan Adhame 16 Avenue de la République 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2774 0	22/11/2019	23/11/2019		Distribué					NON
24	Ref : H74-258-0007	Madame BALGONE Emilie née MEZDAD 16 Avenue de la République 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2773 3	22/11/2019	23/11/2019		Distribué					NON
25	Ref : H74-259-0009	Madame JACQUET Anne, Mélanie 17 rue GUY MOQUET 94 500 CHAMPIGNY-SUR- MARNE	2C 128 618 2772 6	22/11/2019	02/12/2019		Distribué					NON
26	Ref : H74-259-0008	Madame LE GRAND Martine née BOUDRA 89 Place de l'Europe 09 130 CARLA-BAYLE	2C 128 618 2771 9	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					OUI 29/11/2019
27	Ref : H74-260-0010	SOCIETE IMMOBILIERE DU CARREFOUR CHATEAUDUN, représentée par son Président, 2 Place du colonel Fabien 75019 PARIS	2C 128 618 2770 2	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
28	Ref : H74-261-0051	SAS SPIRIT IMMOBILIER, gérant de la SCI CHAMPIGNY MOQUET 68 rue de Villiers 92 300 LEVALLOIS-PERRET	2C 128 618 2769 6	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
29	Ref : H74-261-0005	SCI CHAMPIGNY MOQUET 68 rue de Villiers 92 300 LEVALLOIS-PERRET	2C 128 618 2768 9	22/11/2019	25/11/2019		Distribué					NON
30	Ref : H74-263-0012	COMMUNE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE Représentée par son Maire, représentant la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION DES 7 ET 9 RUE GUY MOQUET A CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hôtel de ville, 14 rue louis TALAMONI 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2767 2	22/11/2019	02/01/2020		Distribué à l'expéditeur				29/11/2019	NON
31	Ref : H74-263-0011	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION DES 7 ET 9 RUE GUY MOQUET A CHAMPIGNY-SUR-MARNE,	2C 128 618 2766 5		02/01/2020		Distribué à l'expéditeur				29/11/2019	NON

		représentée par son gérant 7 rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE		22/11/2019						
32	Ref : H74-265-0014	Madame BAZILLE Any, née VASIC 17 Rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2765 8	22/11/2019	02/01/2020		Pli avisé non réclamé			NON
33	Ref : H74-265-0013	Madame VASIC Desanka, née STOJANCEVIC 17 Rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2764 1	22/11/2019	02/01/2020		Pli avisé non réclamé			NON
34	Ref : H74-270-0016	Madame SEBAOUN-TESSIER Isabelle né SEBAOUN, gérante de la SOCIETE SAINT-BERNARD 8 rue des écoles 94 000 CRETEIL	2C 128 618 2763 4	22/11/2019	23/11/2019		Distribué			NON
35	Ref : H74-270-0017	Madame TESSIER Nicole née SEBAOUN, 13 rue Marcel et Georgette SEMBAT 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2762 7	22/11/2019	23/11/2019		Distribué			NON
36	Ref : H74-270-0015	SOCIETE SAINT-BERNARD 13 rue Marcel et Georgette SEMBAT 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2761 0	22/11/2019	23/11/2019		Distribué			NON
37	Ref : H74-271-0181	Madame DUBOIS Françoise née VILLETTE 2 Bis Gaston SOUFLAY 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2 C 128 618 2760 3	22/11/2019			Distribué			NON
38	Ref : H74-271-0018	Monsieur Gérard DUBOIS 2 Bis Gaston SOUFLAY 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2759 7	22/11/2019	27/11/2019		Distribué			NON
39	Ref : H74-272-0019	Madame NUNES Felisbela 11 rue Marcel et Georgette SEMBAT 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2758 0	22/11/2019	23/11/2019		Distribué			NON
40	Ref : H74-273-0020	CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, Représentée par son président 110 Avenue de Flandre 75019 PARIS	2C 128 618 2757 3	22/11/2019	25/11/2019		En cours de traitement pour une seconde présentation			NON

41	Ref : H74-540-0022	Société dénommée FONCIA GIEP, représentant le Syndicat des Copropriétaires 409 Place Gustave Courbet 93160 Noisy- Le-Grand	2C 128 618 2756 6	22/11/2019	27/11/2019		Distribué				OUI 05/12/2019
42	Ref : H74-540-0021	Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 14-18 rue Guy Moquet à CHAMPIGNY-SUR-MARNE 14-18 Rue Guy Moquet 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	2C 128 618 2755 9	22/11/2019	28/11/2019		Distribué à l'expéditeur				NON

4. PERMANENCES

Aucune permanence n'a été prescrite par l'arrêté préfectoral.

5. EXAMEN DE LA PROCEDURE

Si le commissaire enquêteur n'a pas à donner d'avis sur la légalité de l'environnement administratif, rôle du tribunal administratif, il peut cependant dire s'il lui semble que la procédure prévue a bien été respectée. En l'occurrence, en fonction des éléments dont il a disposé, et de ce qu'il a pu observer du déroulement de l'enquête, le commissaire enquêteur considère que la procédure de cette enquête parcellaire simplifiée relative à la ligne 15 Sud du réseau du grand Paris a été menée correctement, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°2019/3627 du 7 novembre 2019.

6. CONCLUSION GENERALE

L'enquête parcellaire simplifiée prescrite par l'arrêté préfectoral cité plus haut de M. le préfet du Val-de-Marne en vue de l'acquisition d'emprises de surface complémentaire, d'ouvrages annexes, et de tréfonds dans le cadre du projet de réalisation de la ligne 15 sud du réseau de transport public du Grand Paris sur des parcelles situées sur le territoire des communes de ,Champigny-sur-Marne ,Villiers-sur-Marne, et Vitry-sur-Seine s'est déroulée du lundi 2 décembre 2019 au lundi 16 décembre 2019 inclus (15 jours consécutifs) dans des conditions normale et sans incident remarquable.

Elle répondait au besoin de la Société du Grand Paris (SGP) d'avoir la maîtrise foncière d'éléments situés sur le trajet de la nouvelle ligne de métro du Grand Paris express.

Le Kremlin-Bicêtre le 15 janvier 2020

Le commissaire enquêteur

Bernard Panet